

Cocktail à l'occasion de la remise des ouvrages
« DESTINS DES COLLECTIVITES POLITIQUES D'OCEANIE »

Mardi 27 décembre 2011 – 18h – Gouvernement – Salle 111

Harold MARTIN, Président du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames et Messieurs les personnalités du monde économique, social, culturel, syndical,
Monsieur le Professeur FABERON,
Monsieur le Directeur de l'IRD (Gilles FEDIERE),
Mesdames et Messieurs les auteurs ayant participé au contenu des deux volumes de l'ouvrage qui nous réunit ce soir,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

C'est un plaisir de vous accueillir ce soir à l'occasion de la parution des actes du colloque international intitulé « *Destins des collectivités publiques d'Océanie* » qui s'est tenu à l'IRD de Nouméa du 7 au 10 mars 2011, il y a juste neuf mois, à l'initiative du CNRS et soutenu par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Ce délai, somme toute relativement court au regard de la quantité et de la richesse des interventions qui se sont succédées sur quatre jours, a permis la rédaction des deux volumes qui font la somme des prises de parole et des échanges entre experts universitaires, spécialistes pluridisciplinaires, représentants des institutions et collectivités locales, représentants des mondes économique, social, culturel, calédoniens.

Je souhaite ainsi adresser les remerciements de la Nouvelle-Calédonie pour cette production d'une exceptionnelle densité à Jean-Yves FABERON, qui a été la cheville ouvrière de cet événement ici, à Nouméa, mais aussi à Viviane FAYAUD et Jean-Marc REGNAULT qui, à Paris pour la première, et de Papeete où il réside pour le second, ont très largement contribué à la grande réussite de cette rencontre.

Je n'oublie pas que ce « trio » d'universitaires, Jean-Yves FABERON, Viviane FAYAUD et Jean-Marc REGNAULT, avaient déjà été à la manœuvre en avril 2008, pour l'organisation et la tenue du colloque accueilli au Sénat, à Paris, à l'occasion des vingt ans des accords Matignon-Oudinot.

Le Gouvernement collégial de la Nouvelle-Calédonie, que j'avais déjà la responsabilité de présider en 2008, avait accompagné cette rencontre et pris une connaissance attentive des témoignages apportés par les principaux acteurs de l'histoire récente de notre terre et des analyses développées, notamment par les juristes.

De la même façon, le contenu des deux volumes « *Destins des collectivités politiques d'Océanie* », pour un total de près de 900 pages, que nous avons reçu ces derniers jours, constitue un fonds de référence pour les élus et responsables politiques calédoniens.

En effet, ils éclairent, au travers d'exemples venus d'ailleurs dans le monde, la forme que pourrait prendre l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie et constituent donc un outil de réflexion et d'aide à la décisions pour les responsables publics calédoniens mais aussi pour la population qui peut y trouver des réponses aux questions qu'elle se pose, notamment sur le sens précis des mots qui sont couramment utilisés en la matière mais dont on ignore souvent la véritable définition.

Cette visée pédagogique était l'un des objectifs affirmés de ce symposium, un objectif tenu, concrétisé par cette production écrite, qui va désormais pouvoir être versée au débat sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie.

Ce débat, ce chantier de réflexion, nous le savons tous, est d'une importance cruciale pour préparer les échéances qui interviendront au cours de la quatrième mandature de l'Accord de Nouméa, de 2014 à 2018, pour nous préparer collectivement aux choix à opérer pour notre avenir politique et institutionnel.

Le 8^{ème} Comité des Signataires, qui s'est tenu à Paris le 24 juin 2010, a officiellement formalisé la mise en route de travaux préparatoires aux discussions sur la sortie de l'Accord et la mise au point d'une solution d'avenir, dans la paix, partagée par le plus grand nombre.

Trois comités de pilotage ont été installés pour ce faire, placés sous la présidence et l'autorité du Haut-Commissaire :

- l'un consacré au bilan de l'Accord de Nouméa, dont le rapport final a été communiqué la semaine dernière par le Cabinet mandaté pour le réaliser, un rapport qui pointe les réussites et les manques encore à combler pour atteindre sa pleine application,
- le second centré sur la thématique « industrie du nickel » dont les enjeux stratégiques pèsent très lourds pour l'économie calédonienne,
- le troisième, enfin, chargé d'approfondir les éléments de discussion sur l'avenir à l'aide de présentations théoriques et pratiques. Installé à la fin du mois d'octobre 2010, il y a un an, ce COPIL est aujourd'hui sur de bons rails, coordonné et alimenté par trois experts de très grande compétence issus du Conseil d'Etat, de l'université et du Ministère de l'Outre-mer. La prochaine réunion de cette instance est fixée à la mi-février et nous devrions, après nous être entendu sur la méthodologie de cette démarche exploratoire, entrer dans le vif du sujet.

Evidemment, le contenu des deux volumes du colloque de mars constitue un matériau de première importance pour ce Comité de Pilotage, un matériau qui doit être analysé et discuté en interne.

Nous n'avons pas de temps à perdre, la maturation et l'élaboration d'une solution originale, adaptée aux spécificités calédoniennes seront complexes et certainement difficiles.

Il est de notre responsabilité, à nous les élus, de tout faire pour que le pays et les Calédoniens, soient prêts à temps.

Je réitère donc les plus sincères remerciements du Gouvernement aux organisateurs, animateurs et auteurs des contributions de ce colloque et de l'ouvrage qui le transcrit.

Nous avons grand besoin que les sciences humaines, l'histoire, le droit, viennent éveiller nos consciences et éclairer notre jugement.

L'Exécutif actuel répondra donc toujours présent pour accompagner cette recherche sur la forme possible de notre « futur partagé ».

Merci à tous, merci Jean-Yves FABERON.
Je vous cède la parole.
